

CATALOGUE DE FORMATION

Pour une formation réussie !

Institut de Formation Funéraire pour l'Obtention du Diplôme d'Etat

Adresse : 5 parc d'activité - 5, Parc d'Activité – 57930 FENETRANGE

Forme juridique : RCS METZ TI 792884686 - NAF 8559A -

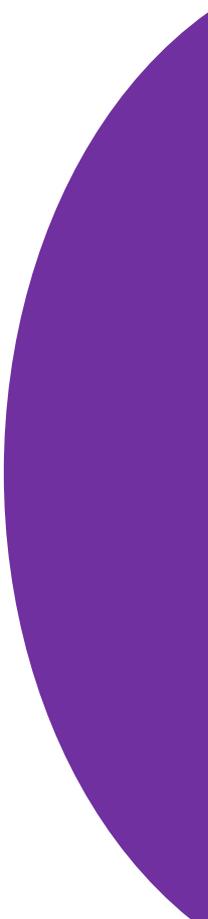
SIRET 792 884 686 00017 - Déclaration d'activité enregistrée auprès du préfet de région Lorraine sous le N° 41-57-03248-57

Votre contact : **David WILHELM**

Téléphone : **07 59 50 74 10**

Site web : www.iffode.fr

Mail : contact@iffode.fr



LE MOT DU FORMATEUR

Vous souhaitez intégrer l'une de nos formations et nous vous remercions de votre confiance.

Au cours de nos formations, vous découvrirez un nouvel environnement professionnel et pédagogique. Mon rôle consiste à vous accompagner tout au long de votre formation mais aussi à suivre son incidence sur votre insertion professionnelle.

Vous pouvez nous joindre du lundi au vendredi :

Accueil standard : 07 59 50 74 10

Horaires : 9h00 à 13h – 14h à 17h00

Directeur / référent pédagogique

Personne en charge du contenu des formations et de l'animation pédagogique :

David Wilhelm - 07 59 50 74 10 – contact@iffode.fr

Référent handicap

Personne ayant un rôle d'accompagnement des personnes en situation de handicap, afin de faciliter l'apprentissage du stagiaire. David Wilhelm : 07 59 50 74 10 – contact@iffode.fr

Notre activité

IFFODE, centre de formation, accompagne depuis **2013** les hommes et les femmes, dans le respect de leur diversité et de leurs valeurs, qui souhaitent évoluer dans **le secteur funéraire**. IFFODE s'appuie sur une expérience dans le domaine du funéraire, et pratique une pédagogie alliant le coaching, le travail collaboratif et l'approche expérientielle.

Notre équipe

Une équipe « support » issue du secteur de la formation et du funéraire, qui conjugue ingénierie de formation et expérience métier.

Moyens techniques et modalités pédagogiques

IFFODE met à disposition des stagiaires du matériel et des ressources, pour un déroulement optimal de la formation et de l'accompagnement :

ÉQUIPEMENTS DES SALLES DE REUNION

L'aménagement des salles et l'équipement ont été pensés pour offrir **les meilleures conditions d'apprentissage**.

- Accès internet wifi
- Vidéoprojecteur et tableau blanc ou paperboard
- Accessoires funéraires

NOS MODALITES PEDAGOGIQUES

Chaque formation s'organise en présentiel et/ou en distanciel autour d'une **alternance de séquences théoriques et pratiques** :

- Supports de cours vidéo et papier
- Exercices d'application par des études de cas réels, QCM ou questions ouvertes commentées en groupe
- Mises en situation professionnelle sous forme de jeux de rôles
- Études et analyses de documents réglementaires ou techniques
- Retours et partage d'expériences de situations rencontrées

UN PROCESSUS EVALUATIF COMPLET de la réussite des objectifs de la formation

- Feed-back tout au long de la formation
- Évaluation des compétences acquises en fin de chaque module
- Évaluation finale selon les formations
- Bilan oral de la formation et un questionnaire de satisfaction

UNE INGÉNIERIE DE FORMATION PERFORMANTE ET DE QUALITÉ

Veille réglementaire

Professionnel de la formation depuis 25 ans, notre formateur s'appuie sur une veille réglementaire, menée **en lien étroit avec la législation sur la formation professionnelle et le funéraire** pour offrir à nos clients des services de qualité.

Réactivité

Les attentes et réactions des stagiaires font l'objet, avant, pendant et après la formation, d'un **questionnaire d'évaluation** en fin de session. L'analyse de ces résultats nous permet d'améliorer nos services et la satisfaction de nos clients.

Qualité

IFFODE est certifiée **Qualiopi**, un gage de crédibilité tant pour les entreprises que pour les bénéficiaires d'une formation.

Pédagogie innovante

Nos formations sont en **constante évolution** et répondent aux nouveaux besoins des entreprises en termes d'innovation et d'évolution.

Formateurs experts

Notre équipe pédagogique est formée d'intervenants et consultants sélectionnés pour leur **expertise professionnelle et leurs compétences pédagogiques**.

Nos formations certifiantes et/ou préparant à une certification sont dispensées par des formateurs agréés.



Délivrée par



CONSEILLER(E) FUNERAIRE

La formation est inscrite au RNCP depuis septembre 2022 et jusqu'en septembre 2027 sous le numéro

36840 : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/36840/>

Interlocuteur privilégié des familles, le conseiller funéraire **accompagne et conseille les familles dans l'organisation des obsèques et dans les démarches administratives et pratiques.**

OBJECTIFS

Acquérir les compétences et le diplôme nécessaire pour exercer le métier de Conseiller funéraire, décret n° 2012-608 du 30 avril 2012 et selon les modalités de l'arrêté du 30 avril 2012 et du 27 Mai 2020.

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de :

- Informer et conseiller les familles sur les différentes étapes des obsèques
- Veiller au respect des volontés du défunt et du deuil des familles
- Organiser la cérémonie civile ou religieuse
- Respecter les délais et organiser les déplacements du convoi
- Assurer le suivi administratif en lien avec les intervenants
- Effectuer la vente de produits et de services funéraires
- Intervenir comme conseiller prévoyance obsèques

PROGRAMME

- Administration générale (7 heures)
- Hygiène, sécurité et ergonomie (7 heures)
- Législation et réglementation funéraire (35 heures)
- Psychologie et sociologie du deuil (14 heures)
- Protocoles et rites funéraires (14 heures)
- Produits, services et conseil à la vente (35 heures)
- Règlementation commerciale (7 heures)
- Conception et animation d'une cérémonie (14 heures)
- Encadrement d'une équipe (7 heures)



280 HEURES

140 heures en centre de formation

140 heures en stage en entreprise



3000€TTC

Financement possible par :

- France Travail
- Transition Pro
- CFP
- OPCO
- Personnel



PUBLIC CONCERNE

Tout public majeur,
demandeur d'emploi ou salarié



PRE REQUIS

Sans condition de diplôme,
maîtrise de la langue française.



DIPLÔME D'ETAT

Une épreuve écrite (QCM) : 50 % de la note finale

Une évaluation du stage en

entreprise : 20 % de la note finale

Un oral devant le jury référencé par la préfecture : 30 % de la note finale



**ACCESSIBILITE
HANDICAP**

MAÎTRE DE CEREMONIE

La formation est inscrite au RNCP depuis septembre 2022 et jusqu'en septembre 2027 sous le numéro 36839 : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/36839/>

Le maître de cérémonie **organise et procède à la cérémonie funéraire**. Il est responsable du bon déroulement des obsèques et veille au respect des demandes des familles et du défunt.

OBJECTIFS

Acquérir les compétences et le diplôme nécessaire pour exercer le métier de Maître de cérémonie, décret n° 2012-608 du 30 avril 2012 et selon les modalités de l'arrêté du 30 avril 2012 et du 27 Mai 2020.

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de :

- Être l'interlocuteur des familles de la mise en bière jusqu'à l'inhumation ou la crémation, en relation avec le conseiller funéraire.
- Accompagner et encadrer une équipe de porteurs-chauffeurs
- Gérer les différents prestataires et intervenants au cours de la cérémonie
- Animer et prendre la parole en public
- Coordonner la cérémonie en plaçant le public

PROGRAMME

- Hygiène, sécurité et ergonomie (7 heures)
- Législation et réglementation funéraire (14 heures)
- Psychologie et sociologie du deuil (14 heures)
- Protocoles et rites funéraires (14 heures)
- Conception et animation d'une cérémonie (14 heures)
- Encadrement d'une équipe (7 heures)



210 HEURES

70 heures en centre de formation
140 heures en stage en entreprise



1650€TTC

Financement possible par :

- France Travail
- Transition Pro
- CFP
- OPCO
- Personnel



PUBLIC CONCERNE

Tout public majeur,
demandeur d'emploi ou salarié



PRE REQUIS

Sans condition de diplôme, maîtrise de la langue française.



DIPLÔME D'ETAT

Une épreuve écrite (QCM) : 50 % de la note finale

Une évaluation du stage en entreprise : 20 % de la note finale

Un oral devant le jury référencé par la préfecture : 30 % de la note finale



ACCESSIBILITE HANDICAP

AGENT D'ACCEUIL

En conformité avec les dispositions de l'article R.2223-44 du Code général des collectivités territoriales, l'agent d'accueil doit justifier d'une formation professionnelle d'une durée de quarante heures.

Le rôle de l'agent d'accueil consiste à **accueillir et renseigner les familles** dans une agence de pompes funèbres, concernant toutes les activités relevant de l'entreprise : fleuristerie, marbrerie, chambre funéraire, crématorium, ou ambulances dans certains cas.

OBJECTIFS

Acquérir les compétences nécessaires pour exercer le métier d'agent funéraire, telles que définies par les décrets d'application des lois 93-23 et 2008-1350

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de :

- Renseigner, en physique ou par téléphone, les familles concernant les funérailles
- Organiser et vendre les articles funéraires en magasin

PROGRAMME

- Hygiène, sécurité et ergonomie
- Législation et réglementation funéraire
- Protocole des obsèques
- Psychologie et sociologie du deuil
- Symbolique des rites funéraires dont la crémation



40 HEURES



1150€TTC

Financement possible par :

- France Travail
- Transition Pro
- CFP
- OPCO
- Personnel



PUBLIC CONCERNE

Tout public majeur,
demandeur d'emploi ou salarié



PRE REQUIS

Sans condition de diplôme,
maîtrise de la langue française.



**ATTESTATION
DE FORMATION**



**ACCESSIBILITE
HANDICAP**

PORTEUR/CHAUFFEUR

En vertu des dispositions de l'article R.2223-48 du code général des collectivités territoriales, la formation professionnelle prévue est assurée par l'employeur dans les conditions fixées aux articles D. 6321-1 et D. 6321-3 du code du travail.

OBJECTIFS

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de :

- Préparation des cercueils, présentation des défunts, mise en bière
- Porter et déplacer un cercueil et d'adopter une attitude professionnelle lors d'obsèques
- Maîtriser les démarches administratives consécutives au décès

PROGRAMME

- Hygiène, sécurité et ergonomie
- Réglementation funéraire
- Protocole des obsèques
- Psychologie et sociologie du deuil
- Méthodes de portage du défunt et du cercueil



16 HEURES



390€TTC

Financement possible par :

- France Travail
- Transition Pro
- CFP
- OPCO
- Personnel



PUBLIC CONCERNE

Tout public majeur, demandeur d'emploi ou salarié, aptitude à porter des charges lourdes



PRE REQUIS

Sans condition de diplôme, maîtrise de la langue française.



ATTESTATION DE FORMATION

DIRIGEANT FUNERAIRE

Acquérir les compétences nécessaires pour exercer le métier de dirigeant de pompes funèbres, décret n° 2012-608 du 30 avril 2012 et selon les modalités de l'arrêté du 30 avril 2012 et du 27 Mai 2020.

OBJECTIFS

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de :

- Superviser une entreprise de pompes funèbres, un crématorium ou une chambre funéraire
- Coordonner une équipe funéraire
- Maîtriser les aspects financiers et comptables obligatoires

PROGRAMME

- Comptabilité
- Droit des sociétés
- Droit du travail
- Droit fiscal
- Droit de la consommation et droit de la concurrence
- Usage d'internet et dématérialisation



70 HEURES



1800€TTC

Financement possible par :

- France Travail
- Transition Pro
- CFP
- OPCO
- Personnel



PUBLIC CONCERNE

Tout public majeur, demandeur d'emploi ou salarié



PRE REQUIS

Sans condition de diplôme, maîtrise de la langue française, titulaire du diplôme de conseiller funéraire



**ATTESTATION
DE FORMATION**



**ACCESSIBILITE
HANDICAP**



FORMULAIRE D'INSCRIPTION

à envoyer par mail à contact@iffode.fr

Pour tout renseignement complémentaire, contacter le 07.59.50.74.10

Entreprise :

Nom et prénom du responsable :

Mail :

Tel :

Adresse :

Personne(s) à inscrire :

Situation actuelle :

Salarié en poste :

Autre :

Formation souhaitée : Conseiller funéraire

Maître de cérémonie

Agent d'accueil

Porteur/Chauffeur

Dirigeant funéraire

Période souhaitée :

Lieu :

Sarreguemines

Metz

Nancy

Financement :

Entreprise

OPCO

CPF

Transition Pro

Région

Autres :

Date :

Signature et tampon de l'entreprise



Depuis 2013, forte de son expérience, IFFODE accompagne les apprenants dans leur projet professionnel et les entreprises dans leurs besoins en compétence.



UN ACTEUR LOCAL DE LA FORMATION

Installé au cœur de la région Grand Est, plus qu'un prestataire de formation, IFFODE se veut **un vrai partenaire** pour les acteurs du secteur funéraire.



UN DIPLOME, L'EXPERIENCE EN PLUS

À ce jour, fiers de plus de 200 diplômés, nous proposons des formations en apprentissage **diplômantes et certifiantes**.



DES EQUIPEMENTS MODERNES

L'aménagement des salles ont été pensés pour offrir **les meilleures conditions d'apprentissage**.



UNE DEMARCHE QUALITE

La certification **Qualiopi** est un gage de crédibilité tant pour les entreprises que pour les bénéficiaires d'une formation.



DES TAUX PERFORMANTS

Réussite aux examens

100%

Assiduité

100%

Satisfaction

100%

Insertion professionnelle

85%



Votre partenaire formation !

 **07 59 50 74 10**

 **contact@iffode.fr**

 **www.iffode.fr**